



MAISON FAMILIALE RURALE FORGES-LES-EAUX

TITRE ADVF Assistant(e) De Vie aux Familles

La filière Soins aux Personnes et notamment les métiers de l'aide et de l'accompagnement à la personne à domicile en Seine Maritime recherche de façon avérée des Assistantes De Vie pouvant assurer cette forte volonté du maintien à domicile face au vieillissement de la population.

La formation ADVF a pour objectif de répondre entre autre à cette demande.

PUBLIC CONCERNE :

- Demandeurs d'emploi sortis de formation initiale depuis au moins 9 mois ou en reconversion professionnelle

PREREQUIS, MODALITES D'ACCES

- Public de niveau VI ou V, autres profils à voir au cas par cas
- Maîtrise des savoirs de base
- Sérieux et motivation professionnelle
- Aptitudes physiques et relationnelles
- Période de Mise en Situation Professionnelle

OBJECTIFS

- Obtenir une qualification professionnelle dans le domaine des services aux personnes et plus particulièrement dans l'aide à domicile
- Acquérir les compétences professionnelles pour apporter une aide de qualité et adaptée aux personnes et aux situations
- Atteindre l'insertion professionnelle durable

CONTENU DE LA FORMATION

- Savoir entretenir le logement et le linge d'un particulier
- Pouvoir relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile
- Etre en mesure d'accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

METHODES MOBILISEES :

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise
- Travaux pratiques et mises en situation sur les plateaux techniques

- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en milieu professionnel
- Formation Ouverte A Distance sur certains modules

DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

Information collective : Mardi 03 septembre 2019 à 14h à la MFR de Forges-les-Eaux

Date des tests de positionnement : Mercredi 04, jeudi 05 et vendredi 06 septembre 2019 à la MFR

Durée : 840 heures dont 525 heures en centre de formation et 315 en entreprise.
Formation du 11 octobre 2019 au 28 avril 2020.

TARIF

La formation est totalement prise en charge dans le cadre des formations financées par le Conseil Régional de Normandie et le FSE.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

ÉVALUATION ET QUALIFICATION :

Les compétences acquises sont validées par :

- Un Dossier de Synthèse de Pratiques Professionnelles (DSPP)
- Des résultats obtenus lors des Evaluations en Cours de Formation (ECF)
- Une épreuve finale se déroulant de la façon suivante :
 - ◆ Une mise en situation avec un comédien permettant aux jurys d'apprécier les compétences acquises par le stagiaire,
 - ◆ Un bilan de la prestation,
 - ◆ Un entretien professionnel de 30 mn.

Le jury est composé de 2 professionnels du secteur sanitaire et social habilités par la DDTEFP (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle).

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

Auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde à domicile...



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Karine ADJACENT, monitrice responsable ADVF

Tél. : 02 35 90 50 42- Mél : mfr.forges-les-eaux@mfr.asso.fr

Date de mise à jour : 28/08/2019